L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des batoaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

328 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 2926, 2928 et 2932 rue Chippewa, entre les rues Sixième et Septième.

E. ac L. Jones vs Charles Bethrer et al

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 74 712.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 2928 rue Chippewa avec tous les droits, voies privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos six et sept de l'îlot No 21, borné par les rues Chippewa, Sixième, Septième et St Thomas et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même district et îlot que le propriété ci-dessus et contigu aux lots ci-devant désigné par le No 5, sur un plan fait par L. Brugier, voyer général, le 6 mars 1835, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Chippewa sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Septième, formant l'angle nord des rues Chippewa et Septième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Jos Lautenschlaeger, avocat pour le plaignant.

26 nov—26 28—déc 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1465 rue Robertson, entre Columbus et Kerlerec.

Mme Marie Navailles vs Gustave Gazave.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 74 404—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlot No 630, borné par les rues Robertson, Claiborne, Columbus et Kerlerec, désigné par le No cinq sur un plan de A. Castaing daté le 10 août 1849, déposé en l'étude de C. C. Le dreyers, ancien notaire et mesurant trente et un pieds et six lignes de face à la rue Robertson sur cent cinq pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel lot de terre est composé 1° du lot 84 et 2° du lot 85, 2° mement d'une partie du lot 84 et 3° mement d'une partie du lot 13.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shér. d'Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles A. Butler avocat pour la plaignante.

28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un beau et substantiel Yawl Boat, Etc.

Woodward Wight & Co., Limited vs John T. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 951—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux désignés ci-après le LUNDI 5 décembre 1904 à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un Yawl Boat (ou environ 25 de longueur 6 de largeur, 2 2 de profondeur et ses appareaux, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Rouse Grant & Grant avocats pour les plaignants.

23 nov—23 29—déc 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil pour Effectuer un partage de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 1629 et 1633 rue St André, entre les rues St Charles et Carondelet.

Dans l'affaire de Mary Connelly et Mary L. Bentley vs Cecilia A. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74,229—En vertu d'un jugement rendu le 3 novembre 1904 et signé le 10 novembre 1904, décrétant la vente de la propriété ci-dessous décrite afin d'effectuer un partage, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet (autrefois Apollon), St Charles, Ste Marie et St André, et désigné comme le lot No quarante trois sur un plan fait par C. A. Hedin architecte déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire et cette ville comme plan No 79, lequel dit lot mesure trente pieds cinq lignes de face à la rue St André sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds trois pouces sur la ligne divisant du lot No quarante deux et quatre vingt treize pieds onze pouces et six lignes sur la ligne divisant du lot No quarante et trente pieds cinq lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Geo Montgomery avocat des plaignants en exécution.

28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Portant le No Municipal 2360 rue Robertson, entre les rues Dumaine et Notre Dame et Mme Marie Kunz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 41 064—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Robertson, Lesseps, Dumaine et Notre Dame, désignés comme lots Nos 1 et 2 et contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds sept pouces de face à la rue Robertson sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan fait par L. H. Pilié, voyer le 5 novembre 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Geo Montgomery avocat des plaignants en exécution.

28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jacob Scheen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 810—Division E—Attendu que John T. Scheen a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Scheen, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par John T. Scheen, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

E. D. Saunders, avocat.

27 nov—27—déc 1 6

Succession de Marshall J. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,852—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Julian D. Payne, George Mather et Howard Gurley, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

E. D. Saunders, avocat

27 nov—27—déc 1 6

Succession de John Doran.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 73,912—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward J. Th Borgar, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — John W. Duffy, avocat.

19 nov—19 23 28

Succession de Mme Magdalena Geile.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,760, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave Andreasen, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

G. G. Kronenberger, avocat.

26 nov—26 30—déc 5

Succession de Albert Appl Elmore

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,794—Division A—Attendu que Eloise Byrd a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dans la succession de feu Albert Appl Elmore, décédé testat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Abraham Goldberg, avocat.

25 nov—25 29—déc 4

Succession de Adrien Arnaud

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,174—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Adrien Arnaud, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Bernard Tilche, avocat.

24 nov—24 28—déc 3

Succession de Jacob J. Hinkel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74 789—Division C—Attendu que Apollonia Engel, veuve de Jacob J. Hinkel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob J. Hinkel, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Thomas & Sathen, avocats.

24 nov—24 28—déc 3

Succession de Jemima Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73 454—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par F. S. Weis, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

20 nov—20 24 29

Succession de Christian Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 772—Division A—Attendu que Joséphine Lindermann, veuve de Christian Bauer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Christian Bauer, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Zengel, Thomas & Sathen, avocats.

23 nov—23 27—déc 2

AVIS AUX CREANCIERS.

En re Liquidation de la J. R. Hammond Grocer Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74 068—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John E. Bouden Jr. et Alvin O. Fitz, receveurs et commissaires liquidant dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Saunders et Gurley avocats.

26 nov—26 30—déc 5

Dans l'affaire de la Louisiana Agricultural and Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71 634—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Leonidas P. Viset, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

W. S. Reed, avocat.

22 nov—22 26—déc 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Mme Max Paul vs Walter Buchholz

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 18 800—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon R. H. Dowling, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique au comptoir du Constable No 113 et 115 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, District de cette ville, le LUNDI, 28 novembre 1904 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de terre de marque et effets et etc. Saisi dans affaire ci-dessus et vendu ci-après l'inventaire enregistré et mon bureau. Conditions Comptant. CHARLES KENNADY, Constable. — Dupuy avocat pour la plaignante.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES A L'ENCAN.

Leonard L. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Excellente occasion de se procurer des cadeaux de Noël à un sacrifice.

Positivement sans limites ou réserve.

Adolph Staal vs Standard Trading Co., Ltd. No 74,669 Cour Civile de District Division B.

PAR LEONARD L. STERN Encanteur—MARDI, le 6 décembre 1904, à 11 heures a. m., sur les lieux No 7 à rue du Camp, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 23 novembre 1904, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée à savoir:—

Le contenu entier du stock et des installations comme ci-après, c'est-à-dire: en ferraille, table à allorges, garde-manger, fournaises Stove, sofas de repos, réfrigérateurs armoires, porte-parapluies, services en porcelaine, ameublements de chambres, miroirs commodes et vitrines, tables en onyx, machines à coudre, pendules, coucous, portraits, ferronnerie en biscuit et autres, porte-chapeaux, descentes de lit, miroirs dorés, meubles de cheminées, chiffonnières, vaisselier, lampes, albums, verrerie, tapis, literies, etc., etc.

Conditions—Comptant.

CHARLES E. STROUDBACK, Receveur.
LEONARD L. STERN, Encanteur.

Dart & Kernan, avocats du receveur.

23 nov—25 27—déc 4 6

Morgan & Pedersen

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE EUGENE CRETIEN, Jr.

No 42,585—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, Hon. Fred D. King, président, ledit ordre daté et signé le 11 novembre 1904 et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 20 décembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Union, Paix, Dauphine et Bourbon, désigné par la lettre "D" sur un plan de Seghers, voyer, et mesurant 29 4" de face à la rue Paix, 60' 8" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourbon, et 60' 2" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Royale et 29' 4" sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, contenant galerie sur le côté et huit chambres. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes de et incluant celles de 1904 seront payées par le vendeur. L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur.
331 rue Carondelet.

20 nov—20 27—déc 4 11 18 19 20

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN LIQUIDATION.

Machines, Bois de Charpente, Maisons, etc., d'un établissement de moulin à scie, à 1 1/2 mille d'Abita Springs, paroisse St-Tammany, Lne.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 1er décembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 et 10 novembre 1904, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la Liquidation de la Lascale Schwan Lumber Co. Ltd., No 74,572 du dossier de ladite cour, les effets ci-après:

1° Toutes les bâtisses, incluant moulins, maison de résidence, machine, moulins à scie, courroies, scies, outils de forgeron, huile, pompes, portennes etc., tout ce dont on se sert dans le commerce de moulin à scie, d'après l'inventaire enregistré. Le bois payé en log sur 160 acres de terre achetés de Ed Burns S. O. 1/4 de la Sec. 20 T. E. S. de R. 12, S. E. moitié Ouest. Le bois scié en "log" sur 160 acres de terre achetés de Angus Strain S. E. 1/4 de N. E. 1/4 E. 1/2 de S. E. 1/4 S. O. 1/4 de S. E. 1/4 Sec. 20 T. E. S. R. moitié 12 E. S.

2° Une machine 14x18 de Chandler & Taylor Co. contenant soupape s'ouvrant d'elle-même à gorge (glissant sur le côté) avec toutes les installations, accessoires complet. Une bouilloire H. R. T. de 66 pouces par 18 pieds avec devant ouvert, cheminée en "smoke stack" et toute les installations et accessoires complets, un injecteur D. D.

Une grande occasion pour quelqu'un de vif et énergique pour opérer un moulin complet près du R. R. East La.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. F. Brewer, avocat.

20 nov—20 22 27 30—déc 1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Matthew Baltatin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70,215—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Kostermann, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Thomas Hernandez, avocat.

24 nov—24 28—déc 3

Epreuve Gratuite.

Mort aux Cheveux—Racine et Poils.

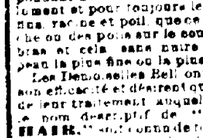

Nouvelle Découverte par Mlles BELL.

Un Traitement d'Essai GRATUIT à toute personne affligée de Poils sur la Figure, le Cou ou les Bras.

Nous avons enfin fait la découverte qui a embarrassé les chimistes et bien d'autres pendant des siècles—celle de détruire absolument et pour toujours les cheveux superflus, racine et poil, que ce soit une moustache ou des poils sur le cou, les joues ou les bras et cela sans nuire aucunement à la peau la plus fine ou la plus sensible.

Les Demoiselles Bell ont éprouvé à fond son efficacité et désirent que le mérite entier de leur traitement auquel elles ont donné le nom descriptif de "MILL-AL-HAIR," soit connu de tous ceux qui sont affligés de cette surabondance de cheveux. Pour arriver à cela un traitement d'épreuve sera envoyé gratuitement à toute dame qui en fera la demande par écrit, disant qu'elle a vu cette offre dans ce journal. Sans qu'il vous en coûte rien nous vous pouvez vous-même ce qu'est cette découverte, évidemment dans votre propre cas vous convaincra alors que le traitement "MILL-AL-HAIR," vous débarrassera d'une chose qui donnent le plus à une beauté parfaite, une surabondance de cheveux sur la figure ou le cou des femmes.

Veuillez bien comprendre qu'une démonstration personnelle de notre traitement ne vous coûtera rien. Un traitement d'essai vous sera envoyé gratuitement, que vous soyez ou non employer vous même et éprouver ainsi ce que nous avançons, en nous envoyant deux timbres de deux cents pour l'expédition par la poste.

LES DEMOISELLES BELL,
78 et 80 Cinquième Avenue,
New York.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de 4 Steamboats de valeur, à savoir:

L'ELECTRA, le W. T. SCOVELL, le GEM, et le RED RIVER

Aussi de Deux Barges Modèles.

Dans l'affaire de la Red River Line pour un Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 191—En vertu d'un jugement et ordre de vente, rendu le 28 octobre 1904 et signé le 2 novembre 1904, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Les steamboats ci-après nommés, ensemble avec leurs machines, bouilloires, installations de pompes, appareils, meubles et toutes autres dépendances y appartenant, etc., lesquels bateaux ayant été construits par le chantier de bateaux Howard à Jeffersonville Indiana, à savoir:

1° L'STEAMBOAT ELECTRA, 170 pieds de longueur, 35 pieds de largeur, 5 2/10 pieds de profondeur, capacité environ 500 tonneaux ou 2,200 balles de coton, construit en 1897.

2° LE STEAMBOAT W. T. SCOVELL, 160 pieds de longueur, 31 pieds de largeur, 3 7/10 pieds de profondeur, capacité environ 275 tonneaux ou 1,100 balles de coton; construit en nov 1898.

3° LE STEAMBOAT GEM, 135 pieds de longueur 28 pieds de largeur, 3 8/10 pieds de profondeur. Capacité environ 275 tonneaux ou 1100 balles de coton, construit en septembre 1898.

4° LE STEAMBOAT RED RIVER, 155 pieds de longueur, 28 pieds de largeur, 3 5/10 pieds de profondeur. Capacité environ 300 tonneaux ou 1200 balles de coton; construit en l'automne de 1899.

II. Aussi les barges suivantes (toutes des barges modèles) à savoir:

LES BARGES KLONDYKE ET YUKON, chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur construites il y a sept ans.

LES BARGES READY ET BEEF, chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur, construites il y a six ans.

Les barges MAUD et LUCILLE chacune d'environ 120 pieds de longueur, 20 pieds de largeur et 3 pieds de profondeur, construites il y a quatre ans.

La barge VIDETTE d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur et 4 pieds de profondeur, construite il y a 9 ans.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour Carter Bros, Plaignants rule.

J. D. Grace avocat pour le receveur.

W. S. Benedict, avocat pour la Ligne Red River.

12 nov—12 13 18 25—Déc—2 4 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Subsidiaire et Améliorée de Valeur du Deuxième District.

Formant l'encoignure N. E. des rues Royale et Toulouse portant les Nos municipaux 538 et 540 rue Royale et 632 à 638 rue Toulouse.

En un long crédit

Lazarus Fass vs John Labat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,592.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 61, borné par les rues Royale, Toulouse, Chartres et St Louis, mesurant trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Royale sur soixante quinze pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Toulouse, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions

Premièrement—L'acquéreur devant assumer jusqu'au montant de son enchère le paiement d'une série de 88 billets d'hypothèque et lien de vendeur, passant sur ladite propriété d'après l'acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 6 octobre 1903 enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 778, folio 413, lesquels dits billets sont faits par le défendeur et sont chacun pour la somme de $100.00 et sont tous datés le 6 octobre 1903, et payables le premier de cela, 13 mois après sa date, et les autres successivement, mois par mois ci-après faisant le dernier devant être dû 100 mois après sa date, les dits billets portant intérêt au taux de 6 0/0 par an, du 6 octobre 1903 jusqu'au paiement; par une clause spéciale dans le dit acte d'hypothèque et vente, l'intérêt sur tous les billets ci-dit après la 6 octobre 1904, est payable par une année d'avance et le plaignant en ceci ayant réclamé d'être payé comptant pour tout intérêt sur les billets non payés au 6 octobre 1905, l'intérêt sur ladite série de 88 billets non encore dûs le 6 octobre 1905 devant être payé pour une année d'avance, et chaque année ci-après à la même date d'avance pour une année sur les billets demeurant non encore dûs sur les dites dates respective.

2° L'acquéreur devant payer la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

(Mem. L'acquéreur ayant le privilège de prendre tous les billets avant leur échéance, le plaignant confirmant et tenant les séries entières.)

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Beatner & Manion, avocats pour le plaignant.

12 nov—12 18 25—déc 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans une affaire, etc

G. J. Grubbs vs Alfred Pierson et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 65,557—En vertu d'un writ de fieri facias contre G. J. Grubbs, défendeur in rule, et en faveur de la succession de W. B. Fahey, plaignant en rule à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Tous les droits, titres et intérêts de G. J. Grubbs dans et à un certain procès maintenant pendant dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 74,054 intitulé G. J. Grubbs vs W. H. Frank, Mme Joséphine Fahey et la succession de W. B. Fahey, dans lequel ledit Grubbs réclame d'être le propriétaire de propriétés décrites comme lots 1, 2, 3 et 4 dans l'îlet No 9 du troisième district, borné par les rues Dupré, D'Abadie, White et Onzaga, contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente un pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Dupré sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Dupré et Onzaga.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant in rule.

29 oct—29 31—nov 4 11 18 25—déc 1

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR JAS. A. BRENNAN—Il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 29 novembre 1904, à midi, au No 311 rue Baronne, dans l'affaire de la succession de Joseph Napoléon et femme, No 74,611, ordre signé par le juge de la Division E, daté le 15 novembre 1904, Un lot de terre No 2 dans le Troisième District, dans l'îlet de l'avenue de Londres, les rues Libérale, Force et Nouvelle-Orléans, 29' 1" de face à l'avenue de Londres sur 109' 8" 6" de profondeur. Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Fred Zengel notaire, aux frais de l'acquéreur, 20 0/0 de dépôt au moment de la vente.

JAS. A. BRENNAN, Encanteur.

19 nov—19 26 29

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 octobre 1904 dans l'affaire de la succession de Pedro Caquet, No ——, Division E, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, MARDI, le 27 décembre 1904, la propriété foncière ci après:

Trois lots de terre dans le cinquième district de cette ville, dans l'île No un (1), borné par le Chemin public les rues Orléans, Odéon et Homer, désignés comme lots numérotés 1, 2, 4, 25, 26 et 27, lesquels mesurant comme suit: le lot numéro un formant l'encoignure du Chemin public et de la rue Odéon et mesurant 32' 3" de face au Chemin public, sur 191' de profondeur et façade à la rue Odéon, 178' 6" 3" sur la ligne du lot numéro deux (2) et 29' 5" en largeur dans le fond. Le lot numéro deux, mesurant 32' 3" de face au Chemin Public sur 179' 6" 3" de profondeur sur la ligne du lot numéro un (1) 165' 8" 9" sur la ligne du lot numéro trois (3) et 29' 5" 4" de largeur dans le fond, et tout d'après le plan de Joseph Cuvelier, daté le 25 février A. D. 1837. Mais ces mesures dites lots maintenant plus ou moins par rapport aux empiètements du fleuve. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, avec mansarde, servant de magasin et résidence, dépendance et écurie. Lot numéro quatre (4) mesurant 30' plus ou moins de face au Chemin Public, 30' de largeur sur la ligne du fond sur 128' 6" de profondeur sur la ligne du côté droit et 104' 2" de profondeur de l'angle côté ou la ligne de côté gauche, d'après le plan dudit lot par Edgar Pillié, voyer, daté le 25 octobre A. D. 1882, annexé à un acte de James Fahey, ancien notaire en cette ville daté le 22 janvier 1883, mais les mesures étant maintenant plus ou moins. Les améliorations sur le lot numéro quatre (4) consistent en une petite maison simple en bois; le lot numéro vingt-cinq mesurant 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117 de profondeur. Les lots numéros vingt-six et vingt-sept mesurant chacun 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117' 8" de profondeur d'après le plan dudite trois lots décrits les derniers fait par J. A. Freyo, daté le 25 mai A. D. 1843, et déposé en l'étude de Joseph Cuvelier, ancien notaire de cette ville.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou deux ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement et toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1904 devant être assumées par les acquéreurs. L'acquéreur devant pay